

## C. Bilan consolidé

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31-12-2012	31-12-2011
<i>Goodwill</i>		131 705	128 114
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>		24 420	19 349
• Total des immobilisations incorporelles	4.1	156 125	147 463
• Immobilisations corporelles	4.2	23 509	19 555
• Actifs financiers	4.4.1 & 4.4.2	4 235	4 173
• Participations dans les entreprises associées	4.3	923	1 006
• Impôts différés	6.3.2	5 708	4 534
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>7.5.2</b>	<b>190 499</b>	<b>176 731</b>
• Stocks		2 312	1 754
• Créances clients	4.4.1 & 4.4.3	291 244	320 773
• Autres créances	4.4.1 & 4.4.4	21 390	21 434
• Actifs d'impôts exigibles	4.4.1	5 086	54
• Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.4.1, 4.4.5 & 4.7.2.2	70 969	75 828
<b>ACTIFS COURANTS</b>		<b>391 002</b>	<b>419 844</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>581 502</b>	<b>596 575</b>

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31-12-2012	31-12-2011
<i>Capital</i>	4.5	4 050	4 050
<i>Primes &amp; réserves</i>		192 135	186 372
<b>Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère</b>		<b>196 185</b>	<b>190 422</b>
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		13 837	13 171
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>210 023</b>	<b>203 593</b>
• Engagements de retraites	4.6.1.1	11 037	7 974
• Emprunts partie non courante	4.7.1, 4.7.2.1 & 4.7.2.2	31 913	26 237
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>42 950</b>	<b>34 212</b>
• Emprunts partie courante	4.7.1, 4.7.2.1 & 4.7.2.2	27 071	26 252
• Découverts bancaires et assimilés	4.7.1, 4.7.2.2	21 510	23 473
• Provisions pour autres passifs	4.6.2	4 420	5 108
• Dettes fournisseurs	4.7.1	26 071	25 888
• Dettes fiscales et sociales	4.7.1 & 4.7.3.1	235 541	259 776
• Dettes d'impôts exigibles	4.7.1	1 560	5 320
• Autres dettes	4.7.1 & 4.7.3.2	12 355	12 954
<b>PASSIFS COURANTS</b>		<b>328 529</b>	<b>358 770</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>581 502</b>	<b>596 575</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

## D. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Capital	Titres auto-détenus	Autres réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
<b>Exercice 2011</b>							
Capitaux propres au 01/01/11	4 050	(1 576)	184 396	101	186 970	3 500	190 470
• Résultat net de l'exercice			19 930		19 930	1 996	21 926
• Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				(667)	(667)	999	332
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>19 930</b>	<b>(667)</b>	<b>19 263</b>	<b>2 995</b>	<b>22 258</b>
• Dividendes distribués			(2 780)		(2 780)	(1 621)	(4 401)
• Entrée de périmètre PeopleLink			(12 825)		(12 825)	8 304	(4 520)
• Opérations sur titres auto-détenus		(250)			(250)		(250)
• Autres mouvements			42		42	(6)	36
<b>Transactions avec les actionnaires</b>	<b>0</b>	<b>(250)</b>	<b>(15 562)</b>	<b>0</b>	<b>(15 812)</b>	<b>6 677</b>	<b>(9 135)</b>
Capitaux propres au 31/12/11	4 050	(1 826)	188 763	(566)	190 422	13 171	203 593
<b>Exercice 2012</b>							
Capitaux propres au 01/01/12	4 050	(1 826)	188 763	(566)	190 422	13 171	203 593
• Résultat net de l'exercice			9 905		9 905	3 695	13 600
• Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				(1 676)	(1 676)	(307)	(1 983)
<b>Résultat net et gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9 905</b>	<b>(1 676)</b>	<b>8 228</b>	<b>3 388</b>	<b>11 617</b>
• Dividendes distribués			(2 441)		(2 441)	(2 728)	(5 169)
• Opérations sur titres auto-détenus		(24)			(24)		(24)
• Autres mouvements					(0)	6	6
<b>Transactions avec les actionnaires</b>	<b>0</b>	<b>(24)</b>	<b>(2 441)</b>	<b>0</b>	<b>(2 465)</b>	<b>(2 722)</b>	<b>(5 187)</b>
Capitaux propres au 31/12/12	4 050	(1 850)	196 227	(2 242)	196 185	13 838	210 023

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

## E. Tableau des flux de trésorerie consolidés

En milliers d'euros	Notes	2012	2011
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>13 600</b>	<b>21 926</b>
<i>Elimination des charges sans effet de trésorerie</i>			
• Quote-part dans le résultat des entreprises associées		(186)	(285)
• Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	8.1	13 502	7 703
• Variation des provisions		(300)	901
• Elimination des résultats de cession d'actifs		448	(82)
• Coût de l'endettement financier		2 130	2 042
• Charge d'impôt (y compris impôts différés)	6.3.1	24 500	28 247
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement net et impôt (A)</b>		<b>53 695</b>	<b>60 451</b>
• Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (B)	8.2	4 909	(5 541)
• Impôts versés (C)		(34 391)	(29 467)
<b>Flux de trésorerie générés par l'activité (D = A+B+C)</b>		<b>24 213</b>	<b>25 443</b>
• Augmentation de capital		0	30
• Dividendes versés		(5 169)	(4 886)
• Achat-revente d'actions propres		(24)	(250)
• Remboursement d'emprunts	8.3	(9 802)	(5 656)
• Emission d'emprunts (hors contrats location-financement)	8.3	10 013	1 549
• Emission d'emprunts (contrats location-financement)		483	0
• Intérêts financiers versés		(2 105)	(2 056)
<b>Flux liés aux opérations financières</b>		<b>(6 604)</b>	<b>(11 269)</b>
• Acquisitions d'immobilisations incorporelles	4.1	(759)	(589)
• Acquisitions d'immobilisations corporelles (hors contrats location-financement)	4.2	(11 133)	(5 429)
• Acquisitions d'immobilisations corporelles (contrats location-financement)		(483)	0
• Acquisition sociétés consolidées, trésorerie acquise déduite		(8 799)	(32 744)
• Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles		657	458
• Autres flux liés aux opérations d'investissements		163	220
<b>Flux liés aux opérations d'investissements</b>		<b>(20 353)</b>	<b>(38 084)</b>
• Incidence de la variation des taux de change		(152)	(1 351)
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>(2 895)</b>	<b>(25 260)</b>
<b>Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à l'ouverture</b>		<b>52 355</b>	<b>77 615</b>
• Variation de trésorerie		(2 895)	(25 260)
<b>Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à la clôture</b>		<b>49 460</b>	<b>52 355</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

## F. Notes aux états financiers consolidés

### Sommaire

#### 1 – Faits marquants de l'exercice

- 1.1. Regroupements d'entreprises réalisés pendant l'exercice
- 1.2. Résultat opérationnel courant

#### 2 – Règles et méthodes comptables

- 2.1. Base de préparation des états financiers consolidés
  - 2.1.1. Base d'évaluation utilisée
  - 2.1.2. Changement de normes et d'interprétations
- 2.2. Méthodes de consolidation
- 2.3. Regroupements d'entreprises
- 2.4. Information sectorielle
- 2.5. Méthode de conversion des éléments en devises
  - 2.5.1. Conversion des transactions en monnaies étrangères
  - 2.5.2. Conversion des états financiers libellés en monnaies étrangères
- 2.6. Immobilisations incorporelles
  - 2.6.1. Goodwills
  - 2.6.2. Autres immobilisations incorporelles
- 2.7. Immobilisations corporelles
  - 2.7.1. Principes comptables
  - 2.7.2. Contrats de locations
- 2.8. Dépréciation d'actifs non financiers
- 2.9. Stocks
- 2.10. Actifs financiers
  - 2.10.1. Actifs financiers non courants
  - 2.10.2. Créances clients
  - 2.10.3. Autres créances et actifs d'impôts exigibles
  - 2.10.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie
- 2.11. Titres d'autocontrôle
- 2.12. Dividendes et capitaux
- 2.13. Provisions pour risques et charges
  - 2.13.1. Avantages du personnel
    - 2.13.1.1. Engagements sociaux
    - 2.13.1.2. Paiements fondés sur des actions
  - 2.13.2. Provisions pour autres passifs
- 2.14. Passifs financiers
  - 2.14.1. Emprunts et découverts bancaires
  - 2.14.2. Passifs financiers courants
- 2.15. Impôts différés
- 2.16. Autres impôts et taxes
- 2.17. Reconnaissance des produits
- 2.18. Présentation du compte de résultat consolidé

#### 3 – Utilisation d'estimations et jugements comptables déterminants

#### 4 – Notes sur le bilan consolidé

- 4.1. Immobilisations incorporelles
- 4.2. Immobilisations corporelles
- 4.3. Participations dans les entreprises associées
- 4.4. Actifs financiers
  - 4.4.1. Catégories d'actifs financiers
  - 4.4.2. Actifs financiers non courants
  - 4.4.3. Créances clients
  - 4.4.4. Autres créances
  - 4.4.5. Trésorerie et équivalents de trésorerie
- 4.5. Capital et autocontrôle

**Sommaire (suite)**

- 4.6. Provisions pour risques et charges
  - 4.6.1. Avantages liés au personnel
    - 4.6.1.1. Régimes à prestations définies
    - 4.6.1.2. Régimes à cotisations définies
    - 4.6.1.3. Autres avantages du personnel
  - 4.6.2. Provisions pour autres passifs
- 4.7. Passifs financiers
  - 4.7.1. Catégories de passifs financiers
  - 4.7.2. Emprunts et découverts bancaires
    - 4.7.2.1. Endettement financier brut
    - 4.7.2.2. Endettement financier net
  - 4.7.3. Passifs financiers courants
    - 4.7.3.1. Dettes fiscales et sociales
    - 4.7.3.2. Autres dettes

**5 - Risques liés aux actifs et passifs financiers**

- 5.1. Risque de change
- 5.2. Risque de taux
- 5.3. Risque de concentration et de crédit
- 5.4. Risque de liquidité
- 5.5. Risque de contrepartie financière

**6 - Notes sur le compte de résultat consolidé**

- 6.1. Autres produits et autres charges opérationnels
- 6.2. Coût de l'endettement financier net
- 6.3. Charge d'impôt sur le résultat
  - 6.3.1. Charge d'impôt nette
  - 6.3.2. Impôts différés par nature

**7 - Information sectorielle**

- 7.1. Chiffre d'affaires par secteurs opérationnels
- 7.2. Résultat opérationnel courant par secteurs opérationnels
- 7.3. Résultat opérationnel par secteurs opérationnels
- 7.4. Autres informations par secteurs opérationnels
- 7.5. Autres informations
  - 7.5.1. Chiffre d'affaires par zones géographiques
  - 7.5.2. Actifs non courants par zones géographiques

**8 - Notes sur le tableau des flux de trésorerie consolidés**

- 8.1. Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles
- 8.2. Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité
- 8.3. Remboursement d'emprunts

**9 - Engagements hors bilan**

- 9.1. Engagements hors bilan liés au financement de la société non demandés spécifiquement par IFRS 7
  - 9.1.1. Engagements donnés
  - 9.1.2. Engagements reçus
- 9.2. Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles de la société
  - 9.2.1. Engagements donnés
  - 9.2.2. Engagements reçus

**10 - Autres informations**

- 10.1. Résultat par action
- 10.2. Dividende par action
- 10.3. Informations sur les parties liées
  - 10.3.1. Rémunérations des mandataires sociaux
  - 10.3.2. Autres parties liées
- 10.4. Événements post-clôture
- 10.5. Effectifs à la clôture
- 10.6. Périmètre de consolidation

## Comptes consolidés au 31 décembre 2012

Groupe CRIT (« La Société ») est une société anonyme de droit français cotée au compartiment C Euronext à Paris. Son siège social est situé 152 bis, avenue Gabriel Péri, à St Ouen.

Le Groupe offre des services diversifiés dont le cœur de métier est le travail temporaire.

### 1 – Faits marquants de l'exercice

#### 1.1. Regroupements d'entreprises réalisés pendant l'exercice

Le Groupe CRIT a confirmé en 2012 sa stratégie d'expansion aux Etats-Unis, premier marché mondial du Travail Temporaire, en rachetant à travers sa filiale PeopleLink les actifs des sociétés suivantes :

Entreprise acquise	Etat USA	Activité	Méthode d'acquisition	Date d'acquisition
• Twin Sisters Enterprises LLC	Virginie	Prestations de travail temporaire pour le secteur de l'industrie légère	Rachat d'actifs	09/07/2012
• Elite Personnel Inc.	New Jersey	Prestations de travail temporaire pour les secteurs pharmacie et cosmétique	Rachat d'actifs	10/09/2012
• Trade Management Inc.	Texas	Prestations de travail temporaire pour le secteur de la construction et de la maintenance industrielle lourde	Rachat d'actifs	04/11/2012
• Vision Tech Consulting Inc.	Iowa	Prestations de recrutement permanent et de délégation de métiers IT très qualifiés	Rachat d'actifs	10/12/2012

Le rachat a porté sur l'ensemble des actifs des entreprises concernées à l'exception notamment des comptes clients et de trésorerie et équivalents de trésorerie tandis que les dettes antérieures à l'acquisition n'ont pas été reprises.

Chacun des ensembles acquis constituant une activité au sens la norme IFRS 3, les acquisitions effectuées constituent des regroupements d'entreprises qui ont été comptabilisés selon ladite norme.

Ils permettent au Groupe d'étendre sa présence sur de nouveaux marchés du Travail Temporaire aux Etats-Unis et de se positionner dans de nouveaux états.

Le tableau suivant présente la valeur des actifs acquis à la date d'acquisition :

En milliers d'euros	
• Immobilisations incorporelles	15 210
. <i>Goodwill</i>	7 795
. <i>Marques</i>	1 454
. <i>Relations clients</i>	4 870
. <i>Clauses de non-concurrence</i>	1 091
Juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés	15 210
Juste valeur de la participation	0
Prix d'acquisition du regroupement	15 210

Le prix d'acquisition soit 15,2 M€ a été payé pour sa partie principale au comptant soit 8,8 M€. Le paiement du solde est étalé sur deux ans par trimestrialité et peut varier en fonction des chiffres d'affaires et des marges des activités reprises. La valeur actualisée de ce complément à la date d'acquisition est de 6,4 M€.

Le chiffre d'affaires des activités acquises depuis la date d'acquisition est de 4,6 M€.

Les frais d'acquisition liés à ces acquisitions soit 0,2 M€ sont présentés en autres charges opérationnelles non récurrentes selon la note 2.18.

Le goodwill dégagé par cette opération représente pour le Groupe l'opportunité d'étendre son offre de services à de nouveaux secteurs d'activité aux Etats-Unis.

Les marques des sociétés acquises sont considérées comme ayant une durée de vie limitée et sont amorties sur leur durée d'utilisation estimée à 8 ans.

Les relations clients contractuelles et non contractuelles sont une valeur clé du marché du travail temporaire et sont amortissables sur leur durée d'utilisation estimée à 8 ans. Les clauses de non-concurrence concernent des employés clés des entités concernées et sont amorties sur la durée qu'elles couvrent soit 3 et 5 ans.

Le goodwill et les autres immobilisations incorporelles (marques, relations clients et clauses de non-concurrence) sont fiscalement amortissables sur une durée de 15 ans.

### **1.2. Résultat opérationnel courant**

Le Groupe souhaite suivre sa performance opérationnelle récurrente et présente à cet effet à compter du 31 décembre 2012 un résultat opérationnel courant avant prise en compte des éléments non récurrents « Autres produits opérationnels » et « Autres charges opérationnelles » tels que défini dans la note 2.18.

Ce changement de méthode comptable a été appliqué de manière rétrospective conformément à la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs ». L'information financière comparable du compte de résultat consolidé a ainsi été retraitée.

## **2 - Règles et méthodes comptables**

Les principales règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes consolidés sont décrites ci-dessous et ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

### **2.1. Base de préparation des états financiers consolidés**

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en sa séance du 2 avril 2013. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs financiers conformément aux principes préconisés par les normes IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes 2.10 et 2.14.

Conformément au règlement CE N° 1606/2002 du 19 juillet 2002, qui s'applique aux comptes consolidés des sociétés européennes cotées sur un marché réglementé, et du fait de sa cotation dans un pays de l'Union Européenne, les comptes consolidés de Groupe CRIT et de ses filiales (le « Groupe ») sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB et tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 31 décembre 2012. Il comprend les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB), et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) ou de l'ancien Standing Interpretations Committee (SIC).

Le référentiel utilisé est disponible sur le site internet de la Commission Européenne [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission).

### 2.1.1. Base d'évaluation utilisée

Ainsi qu'il est précisé en note 3, l'établissement des états financiers conformément aux normes IFRS nécessite la définition par les dirigeants d'un certain nombre d'hypothèses, d'estimations et d'appréciations, celles-ci sont déterminées sur la base de la continuité d'exploitation en fonction des informations disponibles à la date de leur établissement.

Ces hypothèses, estimations et appréciations dont il est possible que les résultats futurs diffèrent, sont revues par la direction à chaque clôture au regard des réalisations passées et des anticipations.

Dans le contexte récent de crise de la dette souveraine en Europe, le Groupe a ainsi précisé les hypothèses retenues et encadré celles-ci de calculs de sensibilité lorsque cela s'avérait pertinent pour les quatre domaines suivants qui ont fait l'objet de travaux particuliers :

- L'exécution des tests de perte de valeur des actifs immobilisés (impairment) au cours desquels le Groupe s'est efforcé de retenir des hypothèses prudentes concernant notamment l'estimation des flux futurs de trésorerie. L'approche développée est détaillée en note 4.1.
- L'estimation des avantages liés au personnel (note 4.6.1)
- L'estimation des provisions pour litiges (note 4.6.2)
- La détermination des impôts différés et en particulier l'appréciation du caractère recouvrable des impôts différés actifs.

### 2.1.2. Changement de normes et d'interprétations

#### *Normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2012*

L'amendement à la norme IFRS 7 « Informations à fournir sur les transferts d'actifs financiers » présente les informations complémentaires à fournir relatives aux actifs financiers transférés, décomptabilisés ou non sans modifier les modalités de décomptabilisation de ces actifs. Cet amendement qui rendrait nécessaire la fourniture d'informations supplémentaires dans les comptes n'a pas d'impact sur ces derniers au 31 décembre 2012 en l'absence de telles opérations en 2012.

#### *Normes, amendements et interprétations ayant été appliqués par anticipation et dont l'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2012*

L'amendement à la norme IAS 19 « Avantages du personnel » approuvée par l'Union Européenne le 5 juin 2012 est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Groupe CRIT a décidé d'appliquer par anticipation cet amendement de la norme IAS 19 qui améliore l'information sur la situation financière du Groupe notamment la présentation de l'engagement au bilan.

L'amendement à la norme IAS 19 « Avantages du personnel »

- prévoit l'enregistrement immédiat et total des écarts actuariels en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres,
- constate immédiatement en résultat les modifications et réductions de régimes traitées en coûts des services passés,
- complète la liste des informations à fournir pour les régimes à prestations définies en y intégrant des informations relatives à leurs caractéristiques et à leurs risques associés.

Le changement de méthode comptable a été appliqué de manière rétrospective conformément à la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs ». L'information financière comparable a ainsi été retraitée.

Les retraitements suivants ont été appliqués aux informations financières des périodes comparatives :

En milliers d'euros sauf résultat par action	01.01.2011	31.12.2011
• Augmentation nette de l'obligation de retraite due aux coûts des services passés	(1 787)	(1 662)
• Augmentation nette des impôts différés actifs	615	572
<b>Diminution nette des capitaux propres</b>	<b>(1 172)</b>	<b>(1 090)</b>
- <i>attribuable aux propriétaires de la société mère</i>	<i>(1 167)</i>	<i>(1 086)</i>
- <i>attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>(5)</i>	<i>(5)</i>
• Travail temporaire		248
• Assistance aéroportuaire		(45)
• Autres services		12
<b>Impact résultat opérationnel par secteurs</b>		<b>215</b>
• Produit/charge reconnu en gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres		80
• Amortissement du coût des services passés		125
• Impôts différés		(63)
<b>Variation du résultat net</b>		<b>141</b>
- <i>attribuable aux propriétaires de la société mère</i>		<i>134</i>
- <i>attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>		<i>7</i>
Amortissement du coût des services passés		125
Impôts différés		(43)
<b>Variation du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>		<b>82</b>
- <i>attribuable aux propriétaires de la société mère</i>		<i>82</i>
- <i>attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>		<i>0</i>
<b>Impact sur le résultat par action de base et dilué (en euros)</b>		<b>0,01</b>

L'impact sur la provision comptabilisée au bilan est le suivant :

En milliers d'euros	31.12.2011
• Provision au bilan (comptes publiés)	6 312
• Augmentation nette de l'obligation de retraite due aux coûts des services passés	1 662
<b>Provision au bilan (retraité IAS 19R)</b>	<b>7 974</b>

L'adoption anticipée de l'amendement à la norme IAS 1 « Présentation des autres éléments du résultat global » permet consécutivement de clarifier la présentation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres. Les éléments recyclables ultérieurement en résultat, notamment les écarts de conversion doivent être distingués de ceux qui ne le sont pas, notamment les écarts actuariels liés aux engagements de retraites. Lorsque ces éléments sont présentés avant impôt, les effets d'impôt devront également être présentés séparément.

***Normes, amendements et interprétations susceptibles d'être anticipés pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012***

Amendement d'IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers » : Selon cet amendement d'IFRS 7, des informations supplémentaires seront exigées pour évaluer l'incidence actuelle ou potentielle des accords de compensation des instruments financiers sur la situation financière.

Amendement d'IAS 32 « Instruments financiers : Présentation – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers » : Cet amendement d'IAS 32 clarifie les règles de compensation entre les actifs et passifs financiers.

Les deux amendements précédents qui ont été adoptés par l'Union Européenne en décembre 2012 sont d'application rétrospective obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier de l'année 2013 pour le premier et 2014 pour le second. Ils pourraient rendre nécessaire la production d'informations supplémentaires dans ces situations.

IFRS 10 « Etats financiers consolidés » : Cette nouvelle norme remplace IAS 27 dont la version révisée est dorénavant réservée aux états financiers individuels et SIC 12 « Consolidation des entités ad hoc ». Elle définit le contrôle d'un investisseur comme le pouvoir de diriger les activités d'une autre entité afin d'agir sur les rendements variables auxquels il est exposé ou a droit.

IFRS 11 « Partenariats » : Cette nouvelle norme définit deux catégories de partenariats, les joint-ventures et les joint-operations et supprime la méthode de l'intégration proportionnelle pour la consolidation des joint-ventures.

IFRS 12 « Information à fournir sur les participations dans d'autres entités » : IFRS 12 intègre dans une seule norme les informations obligatoires à fournir par une entité qui détient des intérêts dans des filiales, des partenariats, des entités associés ou des entités structurées non consolidées.

IAS 28 Révisée « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises » : La principale nouveauté d'IAS 28 révisée est l'application de la méthode de la mise en équivalence non seulement aux entreprises associées mais également aux joint-ventures qualifiées comme telles selon IFRS 11.

Les quatre normes précédentes qui revoient en profondeur la détermination du périmètre et les méthodes de consolidation ont été adoptées par l'Union Européenne en décembre 2012 et sont d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Le Groupe n'a pas retenu la possibilité d'anticiper ces normes dès 2012 et estime qu'elles ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les comptes consolidés hormis la fourniture d'informations supplémentaires prescrites par la norme IFRS 12.

***Normes et interprétations publiées par l'IASB et non encore adoptées par l'Union européenne mais applicable par anticipation***

Amélioration des IFRS publiées en mai 2012

IFRS 1 amendée « Hyperinflation grave et suppression »

Ces textes bien que non adoptés par l'Union Européenne au 31 décembre 2012 sont applicables par anticipation puisqu'il s'agit d'amendements de normes déjà adoptées par cette dernière n'entraînant pas de contradictions avec les textes déjà approuvés. Le Groupe n'a pas anticipé leur application mais ne prévoit pas d'impact significatif sur ces comptes.

***Normes et interprétations publiées par l'IASB et non encore adoptées par l'Union européenne et non applicable par anticipation***

***Normes et amendement applicables en 2013 sous réserve leur adoption par l'Union Européenne***

Amendement IAS 12 « Impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents »

Le Groupe estime que cet amendement ne devrait pas avoir d'impact sur ses comptes.

IFRS 13 « Evaluation à la juste valeur » qui fournit une définition unique de la juste valeur, fixe le cadre d'évaluation de la juste valeur et définit les informations à communiquer pour toute évaluation à la juste valeur, ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

***Normes et amendement applicables en 2015 sous réserve leur adoption par l'Union Européenne***

IFRS 9 « Instruments financiers » aura des impacts sur la classification et l'évaluation des actifs et passifs financiers. Cette norme devra être appliquée de manière rétrospective pour la comptabilisation et l'évaluation de tous les éléments entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39. Le Groupe est en cours d'étude des impacts de cette nouvelle norme sur ses comptes.

### Autres travaux de l'IASB et de l'IFRIC

Le Groupe suit les réflexions de l'IASB et de l'IFRIC relatives au traitement des options de vente consenties à des détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle. Le projet d'interprétation publié par l'IFRIC le 31 mai 2012 précise que toutes les variations du passif financier au titre de l'option de vente d'une participation ne donnant pas le contrôle doivent être comptabilisées en résultat net selon IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation et IFRS 9 Instruments financiers.

### 2.2.Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés incluent les états financiers de la société mère ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère ("les filiales").

Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les sociétés dans lesquelles Groupe CRIT exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif de droit ou de fait sont consolidées par intégration globale. Ainsi au 31 décembre 2012, toutes les sociétés contrôlées ou détenues à plus de 50 % sont consolidées par intégration globale.

La méthode de l'intégration globale est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges de la filiale sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle est présentée distinctement dans les capitaux propres et dans le compte de résultat consolidé.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement depuis la date de prise de contrôle ou jusqu'à la date à laquelle le contrôle est perdu par le Groupe.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés au niveau de la consolidation.

Les autres sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle, qui s'accompagne d'une prise de participation généralement comprise entre 20 % et 50 % des droits de vote, sont consolidées par mise en équivalence.

La liste des sociétés consolidées est présentée en note 10.6. ci-après.

### 2.3.Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût du regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs en date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, et de tous les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Les regroupements d'entreprises réalisés après le 1<sup>er</sup> janvier 2010 tiennent compte de la révision des normes IFRS 3 Regroupement d'entreprise et IAS 27 Etats financiers consolidés et individuels.

La révision de la norme IFRS 3 a introduit les principales modifications suivantes pour les regroupements postérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2010 :

- la constatation des coûts directs liés à l'acquisition en charges de la période,
- la comptabilisation de tout ajustement du prix d'acquisition à la juste valeur dès la date d'acquisition,
- l'option disponible au cas par cas pour chaque acquisition, d'évaluer les capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise soit à leur juste valeur,
- dans le cas d'un regroupement réalisé par étapes, la réévaluation de la participation antérieurement détenue dans l'entreprise à la juste valeur à la date d'acquisition et la comptabilisation de l'éventuel profit ou perte en résultat.

La révision de la norme IAS 27 a apporté quant à elle les principaux changements suivants :

- les acquisitions complémentaires de titres après prise de contrôle exclusif et parallèlement les cessions de titres sans perte du contrôle exclusif influent uniquement sur les capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe en maintenant inchangée la valeur consolidée des actifs et passifs identifiables de la filiale y compris le goodwill,
- les cessions de titres avec perte du contrôle exclusif donnent lieu à la constatation d'un résultat de cession calculé sur la totalité de la participation à la date de l'opération.

#### **2.4. Information sectorielle**

Le Groupe CRIT intervient dans trois métiers :

- Le Travail temporaire et le recrutement constituent le cœur de métier du Groupe, qui agit en tant qu'acteur global en ressources humaines grâce à son offre étendue de services.
- L'Assistance aéroportuaire inclut tous les services à effectuer sur un avion entre son atterrissage et son décollage, notamment l'assistance aux passagers et aux avions.
- Les Autres services regroupent les services en ingénierie et en maintenance industrielle ainsi que les activités diverses (Gestion dématérialisée RH, Prestations d'accueil, Négoce...).

L'activité de la société PRESTINTER, prestataire de services internes principalement au pôle Travail temporaire et recrutement, est rattachée à ce métier. Les activités de formation qui se sont notablement développées pour la part hors-groupe sont en revanche gérées au sein du pôle Autres services.

Ces différents types de prestations de services aux entreprises ont chacune leur marché et type de clientèle, leur méthode de distribution et leur environnement réglementaire. Ils constituent la base du reporting interne.

Le principal décideur opérationnel est le Président Directeur Général. Assisté des dirigeants de secteurs du pôle Travail temporaire et recrutement et des Activités Aéroportuaires, il évalue la performance de ces secteurs opérationnels et leur alloue les ressources nécessaires en fonction d'indicateurs de performance opérationnels (chiffre d'affaires et résultat opérationnel).

Les secteurs à présenter sont ainsi fondés sur ces 3 secteurs opérationnels suivis par le management :

- Travail temporaire et recrutement
- Assistance aéroportuaire
- Autres services.

#### **2.5. Méthode de conversion des éléments en devises**

Les états financiers consolidés sont exprimés en milliers d'euros, l'euro étant la devise fonctionnelle de la société mère, Groupe CRIT et la devise de présentation du Groupe.

##### **2.5.1. Conversion des transactions en monnaies étrangères**

Les transactions réalisées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle sont initialement enregistrées au taux de change en vigueur à la date d'opération. A la clôture, les actifs et passifs monétaires correspondants sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de clôture. Les pertes et gains de change résultant du dénouement de ces opérations en devises et de la réévaluation au taux de clôture des créances et dettes en monnaies étrangères sont enregistrés en résultat financier.

##### **2.5.2. Conversion des états financiers libellés en monnaies étrangères**

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »).

Les postes du bilan exprimés en devises sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les postes du compte de résultat exprimés en devises sont convertis en euros au cours moyen annuel. Les différences de conversion en résultant sont inscrites en tant que composante distincte des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère et aux participations ne donnant pas le contrôle.

Lorsqu'une activité étrangère est dissoute ou cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont reclassées en résultat.

## 2.6. Immobilisations incorporelles

### 2.6.1. Goodwills

A l'occasion de la première consolidation des filiales du Groupe, il est procédé dans un délai n'excédant pas un an à l'évaluation de la quote-part du Groupe dans l'ensemble des actifs et passifs acquis identifiables. L'écart entre cette quote-part acquise et le coût d'acquisition constitue le goodwill.

Les goodwills font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités de réalisation des tests de perte de valeur sont détaillées dans la partie 4.1. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat opérationnel.

Les goodwills sont comptabilisés déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas réversibles.

### 2.6.2. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont pour l'essentiel des droits au bail et logiciels enregistrés à leur valeur d'acquisition. A chaque clôture, il est procédé à une revue des actifs incorporels de façon à s'assurer, sur la base d'indices tant internes qu'externes, que la valeur recouvrable de l'actif reste supérieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable de l'actif est définie comme la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'utilité.

Les droits au bail font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée estimée entre cinq et dix ans.

Les logiciels sont amortis de manière linéaire sur leur durée d'utilisation estimée, de un à cinq ans.

## 2.7. Immobilisations corporelles

### 2.7.1. Principes comptables

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Le Groupe a choisi le principe de l'évaluation des immobilisations corporelles selon la méthode du coût historique amorti.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire, fondée sur la durée estimée d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations. Les principales durées d'utilisation estimées retenues sont les suivantes :

Nature	Durée d'utilisation estimée
• Constructions	40 ans
• Agencements et aménagements	3 à 5 ans
• Installations techniques, matériel et outillage	5 à 10 ans
• Matériel informatique et de bureau	3 à 5 ans
• Matériel de transport	4 à 5 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable estimée lorsque cette dernière est inférieure.

### 2.7.2. Contrats de location

La distinction entre contrats de location financement et contrats de location simple est effectuée sur la base de l'analyse économique du partage des risques et avantages entre le preneur et le bailleur.

Tel que préconisé par l'IAS 17, les contrats de location sont comptabilisés selon leur nature. S'ils ont pour conséquence de transférer substantiellement les risques et avantages au preneur, ces contrats de location financement sont retraités et les actifs ainsi acquis sont immobilisés et amortis selon les règles du Groupe et la dette correspondante est comptabilisée au passif.

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat de façon linéaire sous forme de loyers sur la durée de la location.

## 2.8. Dépréciation d'actifs non financiers

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur comptable des immobilisations incorporelles et corporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée et celles non encore mises en service.

La valeur nette comptable des actifs incorporels et corporels est comparée à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée du coût des ventes et la valeur d'utilité.

Afin de déterminer leur valeur d'utilité, les actifs auxquels il est impossible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (U.G.T.) à laquelle ils appartiennent. L'Unité Génératrice de Trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actifs, dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les UGT du Groupe étaient déterminées jusqu'en 2011 uniquement sur la base des secteurs opérationnels Travail temporaire et recrutement, Assistance aéroportuaire et Autres services. Face à l'internationalisation du secteur du Travail temporaire et recrutement suite au rachat de PeopleLink en 2011, le Groupe a identifié au sein de cette activité trois UGT distinctes par zones :

- UGT Travail temporaire et recrutement France et autres pays,
- UGT Travail temporaire et recrutement Etats-Unis,
- UGT Travail temporaire et recrutement Espagne, les deux autres UGT Assistance aéroportuaire et UGT Autres services restant sans changement.

Le goodwill du secteur opérationnel Travail temporaire et recrutement a ainsi été affecté par zones à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 et fait l'objet d'un test d'impairment annuel sur ces bases comme celui de l'UGT Assistance aéroportuaire ainsi que décrit dans la note 4.1.

La valeur d'utilité de l'U.G.T. est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus de plans d'affaires à 5 ans élaborés par le management de l'entité concernée ;
- le taux d'actualisation est déterminé sur la base d'un coût moyen pondéré du capital utilisé prenant en compte un ratio d'endettement cible, un coût de la dette financière pour le Groupe, un taux sans risque, une prime de risque action et un bêta sur la base des données historiques ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle sur ces marchés.

La valeur recouvrable ainsi déterminée à partir de la valeur d'utilité de l'U.G.T. est ensuite comparée à la valeur comptable de l'U.G.T.; une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant si la valeur comptable s'avère supérieure à la valeur recouvrable de l'U.G.T., et est imputée en priorité aux goodwill.

Les pertes de valeur peuvent en cas de modification de ces estimations être reprises, à l'exception de celles concernant les goodwill qui sont irréversibles.

## 2.9. Stocks

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Le coût est déterminé à l'aide de la méthode du coût moyen pondéré (activité industrielle et de négoce). La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normale, déduction faite des frais de vente.

## 2.10. Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés selon les catégories définies par la norme IAS 39.

Les catégories suivantes existent pour Groupe CRIT :

- Prêts et créances : Prêts et créances à plus d'un an, créances clients, autres créances, actifs d'impôts exigibles, comptes courants bancaires

- Actifs financiers à la juste valeur par le résultat : Placements à court terme et instruments financiers dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture.

### **2.10.1. Actifs financiers non courants**

Les actifs financiers non courants sont inscrits au bilan consolidé initialement à leur juste valeur puis ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont essentiellement constitués des actifs financiers non dérivés « prêts et créances » qui correspondent aux dépôts, cautionnements et prêts.

Les prêts sont essentiellement composés de prêts effectués dans le cadre de la participation à l'effort de construction.

### **2.10.2. Créances clients**

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur puis ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction (déduction faite des couvertures liées à l'assurance crédit). Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Les créances clients cédées dans le cadre du contrat de titrisation sont présentées dans le poste clients en contrepartie des dettes financières. Le programme de titrisation de créances commerciales, mis en place en 2002, et renouvelé en 2007, n'a pas été renouvelé en 2012.

Les créances clients cédées nettes des encaissements à reverser aux organismes d'affacturage sont également présentées dans le poste clients en contrepartie des découverts bancaires ou en trésorerie et équivalents de trésorerie. Le Groupe cède en effet ses créances aux organismes d'affacturage en continuant à les recouvrer sur des comptes bancaires dédiés. Ces encaissements à reverser aux organismes d'affacturage peuvent excéder ponctuellement le financement obtenu de ces derniers. Cette position débitrice constitue alors un équivalent de trésorerie.

### **2.10.3. Autres créances et actifs d'impôts exigibles**

Les autres créances et les actifs d'impôts exigibles sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur puis ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **2.10.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » présentée à l'actif du bilan est composée de la trésorerie, disponibilités constituant des prêts et créances envers les établissements bancaires et des équivalents de trésorerie qui comprennent :

- les OPCVM monétaires, placements à court terme très liquides, convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont évalués à leur juste valeur par le résultat en référence directe à des prix publiés sur un marché actif (Niveau 1 de la norme IFRS 7-27 A)
- Les comptes de dépôt à court terme convertibles à tout moment en trésorerie sans risque de changement de valeur. Ces derniers sont valorisés sur la base de données observables (Niveau 2 de la norme IFRS 7-27 A)
- les positions éventuellement débitrices vis-à-vis des organismes d'affacturage.

### **2.11. Titres d'autocontrôle**

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé dans le résultat lors de leur achat, vente, émission ou annulation.

### **2.12. Dividendes et capitaux**

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la société sont comptabilisées en tant que dette dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la société.

## **2.13. Provisions pour risques et charges**

### **2.13.1. Avantages du personnel**

#### **2.13.1.1. Engagements sociaux**

Différents régimes de retraites à cotisations définies et à prestations définies sont accordés aux salariés du Groupe.

##### **Régimes à cotisations définies**

Les régimes à cotisations définies sont caractérisés par des versements libérant l'employeur de toute obligation ultérieure à des organismes indépendants. Ces derniers se chargent de verser au salarié les montants qui lui sont dûs déterminés à partir des cotisations versées majorées du rendement de leur placement. Les paiements effectués par le Groupe sont constatés dans le compte de résultat en charge de la période à laquelle ils se rapportent. Aucune obligation supplémentaire n'existe et aucun passif ne figure dans les comptes du Groupe.

##### **Régimes à prestations définies**

Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies.

Ces derniers concernent exclusivement les indemnités de départ à la retraite prévues par les conventions collectives et les accords d'entreprise, aucun autre avantage social à long terme ou postérieur à l'emploi n'ayant été octroyé aux salariés. Le salarié perçoit ainsi au moment de sa retraite une indemnité calculée à partir de son ancienneté et de son salaire de fin de carrière ainsi que du barème de droits prévus par les conventions collectives et les accords d'entreprise.

Ces régimes ne sont pas financés par le Groupe, il n'existe donc pas d'actif de régime.

L'engagement lié à ces régimes fait l'objet d'une évaluation annuelle par un actuaire indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période d'emploi confère une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Ces estimations tiennent compte notamment d'hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires et d'une actualisation des sommes à verser. Le taux d'actualisation utilisé est fixé par référence au taux iBoox Corporate AA 10+ à la date de clôture, taux de rendement des obligations du secteur privé de grande qualité en euros de 10 ans et plus. Cette maturité avoisine la durée résiduelle d'activité des salariés du Groupe soit 11 ans.

Ainsi que développé dans la note 2.1.2, Groupe CRIT a décidé d'appliquer par anticipation l'amendement de la norme IAS 19 qui améliore l'information sur la situation financière du Groupe notamment la présentation de l'engagement au bilan. Ce changement de méthode comptable appliqué de manière rétrospective conformément à la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs » est détaillé dans ladite note.

#### **2.13.1.2. Paiements fondés sur des actions**

Aucun plan de rémunération fondé sur des actions n'est mis en place par le Groupe.

### **2.13.2. Provisions pour autres passifs**

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, qu'il est probable que le règlement de cette obligation générera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation que le management du Groupe peut faire en date de clôture de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

## **2.14. Passifs financiers**

Les passifs financiers sont classés selon les catégories définies par la norme IAS 39.

Les passifs financiers sont comptabilisés :

- soit en « Autres passifs au coût amorti » pour les emprunts et découverts bancaires, les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et sociales, les dettes d'impôts exigibles et les autres dettes,
- soit en « Passifs évalués à la juste valeur par le résultat » pour les instruments financiers dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture. La valorisation est faite sur la base de données observables (Niveau 2 de la norme IFRS 7-27.A).

**2.14.1. Emprunts et découverts bancaires**

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti ; toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le contrat de titrisation de créances professionnelles, initialement conclu en 2002, a été renouvelé le 19 janvier 2007 pour une durée de 6 ans. Ce financement, dont la maturité de remboursement définitif est supérieure à douze mois et qui était par conséquent classé en éléments non courants en 2011 a été remboursé par anticipation le 11 décembre 2012.

Comme indiqué en note 2.10.2, les créances clients cédées nettes des encaissements à reverser aux organismes d'affacturage sont également présentées dans le poste clients en contrepartie des découverts bancaires ou en trésorerie et équivalents de trésorerie lorsque la position vis-à-vis des organismes d'affacturage est ponctuellement débitrice.

Le financement obtenu des organismes d'affacturage est d'une maturité de remboursement inférieure à douze mois.

**2.14.2. Passifs financiers courants**

Les fournisseurs, dettes fiscales et sociales et autres dettes sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur puis ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dettes fiscales et sociales comprennent essentiellement des dettes salariales et sociales ainsi que de la TVA.

**2.15. Impôts différés**

Certains retraitements de consolidation apportés aux comptes sociaux des entités consolidées, ainsi que certains décalages d'imposition dans le temps, existant dans les comptes sociaux, peuvent conduire à des différences temporelles, conformément à l'IAS 12, entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits au bilan consolidé.

Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés. De même, les déficits fiscaux reportables peuvent donner lieu à la comptabilisation d'impôt différé actif.

Les impôts différés sont calculés sur une base globale suivant la méthode du report variable.

Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. Les effets des éventuelles variations de taux d'impôt sur les impôts différés constatés antérieurement sont enregistrés au compte de résultat au cours de l'exercice durant lequel ces changements de taux sont devenus certains sauf dans la mesure où ils se rapportent à des éléments précédemment débités ou crédités dans les capitaux propres. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de la période durant laquelle les actifs deviennent ou restent récupérables.

**2.16. Autres impôts et taxes**

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T) qui comprend deux nouvelles contributions :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'ancienne Taxe Professionnelle ;
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le Groupe estime que la CVAE calculée à partir de la valeur ajoutée, différence entre des produits et des charges est un impôt sur le résultat au sens de la norme IAS 12. Cette position que le Groupe a adoptée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 permet de présenter des résultats cohérents avec ceux des principaux acteurs du marché de l'Intérim qui ont également opté pour ce traitement.

### 2.17. Reconnaissance des produits

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du Groupe. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Les ventes de biens sont comptabilisées lorsqu'une entité du Groupe a transféré les risques et avantages des produits au client, ce qui coïncide en général à l'acceptation par le client des produits qui lui sont livrés et que le recouvrement des créances afférentes est probable.

Les ventes de services sont comptabilisées au cours de la période durant laquelle les services sont rendus, en fonction du degré d'avancement de la transaction évalué sur la base des services fournis, rapporté au total des services à fournir, et lorsque le recouvrement des créances afférentes est probable.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés prorata temporis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de recevoir le dividende est établi.

### 2.18. Présentation du compte de résultat consolidé

Le Groupe présente son compte de résultat consolidé par nature.

A côté du résultat opérationnel, qui représente l'ensemble des produits et des charges ne résultant pas des activités de financement, des entreprises associées et de l'impôt sur le résultat, le Groupe souhaite, conformément à la recommandation n°2009-R-03 du 2 juillet 2009 du Conseil National de la Comptabilité, « faciliter la compréhension de sa performance opérationnelle courante et permettre au lecteur des comptes de disposer d'éléments utiles dans une approche prévisionnelle des résultats » en présentant à compter de l'exercice clos au 31 décembre 2012 un résultat opérationnel courant.

Ce dernier correspond au résultat opérationnel avant prise en compte des autres produits opérationnels et des autres charges opérationnelles, « éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée ».

Ils correspondent notamment aux éléments suivants :

- l'incidence des regroupements d'entreprises sur le résultat consolidé :
  - coûts directs d'acquisition
  - dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés liés aux acquisitions
  - dépréciation des goodwill
  - résultats de cessions de participation qui conduisent à un changement de méthode de consolidation ainsi que le cas échéant, effets des réévaluations des intérêts conservés
  - effets des réévaluations à la juste valeur à la date d'acquisition des intérêts détenus en cas d'acquisition par étapes
- les autres charges et produits opérationnels non récurrents.

## 3. Utilisation d'estimations et jugements comptables déterminants

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, la détermination de certaines données figurant dans les états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations.

Les principales estimations faites par le Groupe lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour :

- la valorisation des actifs incorporels et la dépréciation d'actifs non financiers (notes 2.6 et 2.8),
- la valorisation des engagements sociaux (note 2.13.1.1),
- l'évaluation des provisions pour autres passifs consistant à estimer les dépenses nécessaires à l'extinction de l'obligation (note 2.13.2),
- la reconnaissance d'impôt différé actif en cas de pertes reportables (note 2.15).

Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'arrêté des comptes, qui peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et de ces hypothèses.

## 4 – Notes sur le bilan consolidé

### 4.1. – Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Goodwill	Brevets et droits similaires	Autres	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>				
• Valeur brute comptable	101 732	3 914	7 083	112 730
• Amortissements et dépréciations cumulés	(487)	(3 175)	(5 263)	(8 925)
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>101 245</b>	<b>739</b>	<b>1 820</b>	<b>103 804</b>
<b>Exercice clos le 31 décembre 2011</b>				
• Valeur nette comptable à l'ouverture	101 245	739	1 820	103 804
• Variations de périmètre	24 095	7 889	7 416	39 400
• Acquisitions		235	354	589
• Cessions			(4)	(4)
• Différences de conversion	2 774	444	1 299	4 517
• Reclassements		9	(76)	(67)
• Dotations aux amortissements		(307)	(470)	(777)
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>128 114</b>	<b>9 009</b>	<b>10 340</b>	<b>147 463</b>
<b>Au 31 décembre 2011</b>				
• Valeur brute comptable	128 601	12 965	16 091	157 657
• Amortissements et dépréciations cumulés	(487)	(3 956)	(5 751)	(10 194)
• <b>Valeur nette comptable</b>	<b>128 114</b>	<b>9 009</b>	<b>10 340</b>	<b>147 463</b>
<b>Exercice clos le 31 décembre 2012</b>				
• Valeur nette comptable à l'ouverture	128 114	9 009	10 340	147 463
• Variations de périmètre	8 610	1 453	5 958	16 021
• Acquisitions		389	369	759
• Cessions		(6)	(121)	(127)
• Différences de conversion	(686)	(189)	(254)	(1 129)
• Reclassements	781	62	(803)	40
• Dotations aux amortissements	(5 114)	(474)	(1 313)	(6 901)
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>131 705</b>	<b>10 244</b>	<b>14 176</b>	<b>156 125</b>
<b>Au 31 décembre 2012</b>				
• Valeur brute comptable	137 306	14 568	21 328	173 202
• Amortissements et dépréciations cumulés	(5 601)	(4 323)	(7 152)	(17 077)
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>131 705</b>	<b>10 244</b>	<b>14 176</b>	<b>156 125</b>
<i>Dont :</i>				
- Marques Peoplelink		9 520		9 520
- Relations clients Peoplelink			10 735	10 735
- Clauses de non-concurrence PeopleLink			2 172	2 172
- Logiciels acquis ou développés en interne		724	10 244	10 969

## Comptes consolidés au 31 décembre 2012

La valeur des goodwill par UGT est la suivante :

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
<b>Travail temporaire et recrutement</b>	<b>128 170</b>	<b>125 361</b>
• France et autres	93 377	93 377
• Etats-Unis	34 793	26 869
• Espagne		5 115
<b>Assistance aéroportuaire</b>	<b>3 535</b>	<b>2 753</b>
<b>TOTAL</b>	<b>131 705</b>	<b>128 114</b>

Le Groupe a procédé aux tests annuels de perte de valeur des goodwill à partir des plans d'affaires à 5 ans dans une conjoncture de reprise économique progressive. Ainsi que décrit en note 2.8, il a retenu comme valeur recouvrable la valeur d'utilité calculée.

Les hypothèses retenues pour le taux d'actualisation et de croissance perpétuelle sont les suivants :

	Travail temporaire et recrutement France	Travail temporaire et recrutement Etats-Unis	Travail temporaire et recrutement Espagne	Assistance Aéroportuaire
• Taux d'actualisation	9,1 %	10,1 %	11,0 %	9,1 %
• Taux de croissance perpétuelle	2,5 %	2,5 %	2,0 %	2,0 %

### Goodwill UGT Travail temporaire et recrutement France et autres

#### Hypothèses de calcul

Pour l'UGT Travail temporaire et recrutement France et autres, le plan d'affaires élaboré par le management repose sur une année 2013 atone suivie d'une reprise de l'activité sur la période 2014-2015. Le taux de croissance perpétuelle retenu de 2,5 % tient compte d'une hypothèse de pénétration plus importante de l'Intérim au sein de la population active se fondant sur la montée du travail intérimaire au sein du secteur public et la flexibilisation du marché du travail français.

#### Résultat du test

Ces travaux n'ont pas mis en évidence la nécessité de déprécier le goodwill de l'UGT Travail temporaire France.

#### Sensibilité du test

L'utilisation d'un taux de croissance à l'infini de 2 % au lieu de 2,5 % ou d'un taux d'actualisation majoré de 2 points soit 11,1 % ne déclencherait pas de dépréciation.

### Goodwill Travail temporaire et recrutement Espagne

#### Hypothèses de calcul

Le plan d'affaires établi en 2011 pour l'UGT Travail temporaire et recrutement Espagne ne s'est pas vérifié du fait du durcissement conjoncturel local, le chiffre d'affaires réalisé sur le territoire espagnol a ainsi baissé de 9,3 % en 2012. Compte tenu de l'incertitude économique prévalant à ce jour en Espagne, le management a revu à la baisse les hypothèses de croissance de son plan d'affaires et prévoit pour 2016 un retour au niveau d'activité de 2008.

#### Résultat du test

La valeur d'utilité de cette UGT s'établit à 9,3 M€ comparée à une valeur comptable de 14,4 M€, la perte de valeur constatée pendant l'exercice 2012 s'élève donc à 5,1 M€. Cette perte figure dans les autres charges opérationnelles ainsi que prévu dans la note 2.18.

### Goodwill Travail temporaire et recrutement Etats-Unis

#### Hypothèses de calcul

Le plan d'affaires établi pour l'UGT Travail temporaire Etats-Unis prévoit une augmentation sensible de l'activité en 2013 du fait des acquisitions réalisées fin 2012 suivie d'une progression constante pour les années suivantes.

#### Résultat du test

Ces travaux n'ont pas mis en évidence la nécessité de déprécier le goodwill de l'UGT Travail temporaire Etats-Unis.

#### Sensibilité du test

L'utilisation d'un taux de croissance à l'infini de 2 % au lieu de 2,5 % ne déclencherait pas de dépréciation.

Le taux d'actualisation maximum avant le déclenchement d'une dépréciation est de 11,8 % contre 10,1 % retenu dans le test.

### Goodwill UGT Assistance aéroportuaire

#### Hypothèses de calcul

Le plan d'affaires établi pour l'UGT Assistance aéroportuaire a été établi à périmètre constant de licences en France.

**Résultat du test**

Ces travaux n'ont pas mis en évidence la nécessité de déprécier le goodwill de l'UGT Assistance aéroportuaire.

**Sensibilité du test**

L'utilisation d'un taux de croissance à l'infini de 1,5 % au lieu de 2 % ne déclencherait pas de dépréciation.

**4.2. Immobilisations corporelles**

En milliers d'euros	Terrains	Constructions	Installations techniques matériels et outillages	Autres	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>					
• Coût	447	2 396	33 556	26 570	62 969
• Amortissements et dépréciations cumulés		(1 511)	(21 038)	(19 248)	(41 796)
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>447</b>	<b>885</b>	<b>12 519</b>	<b>7 323</b>	<b>21 173</b>
<i>dont immobilisations en location financement</i>	<i>309</i>		<i>8 032</i>		<i>8 341</i>
<b>Exercice clos le 31 décembre 2011</b>					
• Valeur nette comptable à l'ouverture	447	885	12 519	7 323	21 173
• Différences de conversion		3	20	18	41
• Variations de périmètre				146	146
• Acquisitions		39	2 364	3 026	5 429
• Cessions			(318)	(57)	(375)
• Reclassements		(73)	47	93	67
• Dotations aux amortissements		(355)	(3 839)	(2 732)	(6 926)
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>447</b>	<b>499</b>	<b>10 793</b>	<b>7 816</b>	<b>19 555</b>
<b>Au 31 décembre 2011</b>					
• Coût	447	2 360	34 111	29 275	66 193
• Amortissements et dépréciations cumulés		(1 861)	(23 318)	(21 459)	(46 638)
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>447</b>	<b>499</b>	<b>10 793</b>	<b>7 816</b>	<b>19 555</b>
<i>dont immobilisations en location financement</i>			<i>5 679</i>		<i>5 679</i>
<b>Exercice clos le 31 décembre 2012</b>					
• Valeur nette comptable à l'ouverture	447	499	10 793	7 816	19 555
• Différences de conversion		(6)	(12)	(7)	(25)
• Acquisitions		399	4 884	6 333	11 616
• Cessions			(882)	(96)	(978)
• Reclassements			254	(295)	(41)
• Dotations aux amortissements		(122)	(3 727)	(2 770)	(6 619)
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>447</b>	<b>770</b>	<b>11 310</b>	<b>10 981</b>	<b>23 508</b>
<b>Au 31 décembre 2012</b>					
• Coût	447	2 737	37 752	33 792	74 728
• Amortissements et dépréciations cumulés		(1 967)	(26 442)	(22 810)	(51 219)
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>447</b>	<b>770</b>	<b>11 310</b>	<b>10 982</b>	<b>23 509</b>
<i>dont immobilisations en location financement</i>			<i>4 081</i>		<i>4 081</i>

Le poste « Autres » inclut notamment des matériels de bureau, informatique et de transport.

**4.3. Participations dans les entreprises associées**

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
• Participations au début de la période	1 006	895
• Gains de la période	186	292
• Distributions	(250)	(180)
• Autres mouvements	(19)	
<b>Participations à la fin de la période</b>	<b>923</b>	<b>1 006</b>

**4.4. Actifs financiers****4.4.1. Catégories d'actifs financiers**

En milliers d'euros	31.12.2012			31.12.2011
	Non Courant	Courant	Total	Total
Prêts et créances au coût amorti	4 235	368 424	372 659	411 898
• Prêts et créances et autres immobilisations financières	4 235		4 235	4 173
• Créances clients		291 244	291 244	320 773
• Autres créances		21 390	21 390	21 434
• Actifs d'impôt exigible		5 086	5 086	53
• Comptes courants bancaires		46 684	46 684	48 210
• Affacturage		4 019	4 019	17 254
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	0	20 266	20 266	10 364
• OPCVM monétaires		266	266	10 364
• Compte à terme		20 000	20 000	0
<b>Total</b>	<b>4 235</b>	<b>388 690</b>	<b>392 925</b>	<b>422 262</b>

Le coût amorti des prêts et créances est proche de la juste valeur.

**4.4.2. Actifs financiers non courants**

En milliers d'euros	Prêts et créances à plus d'un an	Autres	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>			
• Valeur brute	3 763	98	3 861
• Dépréciations cumulées	(79)		(79)
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>3 684</b>	<b>98</b>	<b>3 782</b>
<b>Exercice clos le 31 décembre 2011</b>			
• Valeur nette comptable à l'ouverture	3 684	98	3 782
• Différences de conversion	46		46
• Variations de périmètre	402		402
• Acquisitions	549	17	566
• Cessions	(602)		(602)
• Reclassements	15	(62)	(47)
• Dépréciations de l'exercice	26		26
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>4 120</b>	<b>53</b>	<b>4 173</b>
<b>Au 31 décembre 2011</b>			
• Valeur brute	4 173	53	4 226
• Dépréciations cumulées	(53)		(53)
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>4 120</b>	<b>53</b>	<b>4 173</b>
<b>Exercice clos le 31 décembre 2012</b>			
• Valeur nette comptable à l'ouverture	4 120	53	4 173
• Différences de conversion	(32)		(32)
• Variations de périmètre		(17)	(17)
• Acquisitions	1 891		1 891
• Cessions	(1 789)	(12)	(1 801)
• Dépréciations de l'exercice	20		20
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>4 210</b>	<b>24</b>	<b>4 234</b>
<b>Au 31 décembre 2012</b>			
• Valeur brute	4 242	24	4 266
• Dépréciations cumulées	(31)		(31)
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>4 211</b>	<b>24</b>	<b>4 235</b>

**4.4.3. Créances clients**

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
• Clients et comptes rattachés <sup>(1)</sup>	301 616	330 325
• Dépréciations	(10 371)	(9 552)
<b>Total</b>	<b>291 244</b>	<b>320 773</b>
<sup>(1)</sup> dont :		
<i>Effets remis à l'encaissement au 31 décembre mais relatifs à des échéances postérieures</i>	8 299	5 533
<i>Créances cédées dans le cadre du contrat d'affacturage</i>	64 661	84 151
<i>Créances cédées au véhicule de titrisation</i>		118 485

Comme indiqué en note 2.14.1, le contrat de titrisation a été remboursé par anticipation le 11 décembre 2012.

Par ailleurs, il est rappelé qu'à l'exception de certains grands comptes et de deux régions opérationnelles (note 5.3), les comptes clients font l'objet d'une assurance-crédit et que ces créances ont une échéance inférieure à 1 an.

**4.4.4. Autres créances**

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
• Créances sociales	760	868
• TVA	9 730	10 384
• Autres créances fiscales	1 275	1 323
• Charges constatées d'avance	3 386	3 996
• Autres tiers actif	7 084	5 734
<b>Valeur brute des autres débiteurs</b>	<b>22 234</b>	<b>22 305</b>
• Dépréciations	(844)	(871)
<b>Total des autres débiteurs net</b>	<b>21 390</b>	<b>21 434</b>

Les autres tiers actifs sont principalement des remboursements en attente des organismes de formation.

**4.4.5. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
<b>Trésorerie</b>	<b>46 684</b>	<b>48 210</b>
<b>Équivalents de trésorerie</b>		
• OPCVM monétaires	266	10 364
• Compte à terme	20 000	
• Affacturage	4 019	17 254
<b>Total équivalents de trésorerie</b>	<b>24 285</b>	<b>27 618</b>
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>70 969</b>	<b>75 828</b>

Notre position vis-à-vis des organismes d'affacturage est ponctuellement débitrice en raison d'une absence de besoin de financement auprès de ces établissements.

**4.5. Capital et autocontrôle**

	31.12.2012	31.12.2011
• Capital (en milliers d'euros)	4 050	4 050
• Nominal (en euros)	0,36	0,36
• Nombre total d'actions (en milliers)	11 250	11 250
• Nombre d'actions autorisées, émises et en circulation (en milliers)	11 104	11 106
• Titres d'autocontrôle (en milliers)	146	144

Le nombre de titres d'autocontrôle achetés ou vendus au cours des exercices présentés n'est pas significatif.

**Gestion du capital**

La gestion du capital de la société vise à assurer la liquidité et à optimiser sa structure financière.

Un contrat de liquidité est signé avec ODDO depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Le montant des apports mis à la disposition de l'Animateur qui s'élevait à 11 124 titres et 3 178 euros à la signature du contrat, a été augmenté de 50 000 euros par un avenant au contrat signé le 5 août 2011.

La société n'a pas de plan de stock options, ni d'attribution d'actions gratuites. Il n'existe d'autre part pas de pacte d'actionnaires.

**4.6. Provisions****4.6.1. Avantages liés au personnel****4.6.1.1. Régimes à prestations définies :**

Les principales hypothèses actuarielles retenues en 2012 pour évaluer la valeur totale de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

- départ volontaire à l'initiative du salarié
- âge de départ à la retraite fixé individu par individu, en fonction du nombre de trimestres requis pour une retraite à taux plein de la Sécurité Sociale, comptés à partir de la date de début d'activité professionnelle avec un maximum de 70 ans
- taux de turnover individualisé par secteur d'activité
- table de mortalité INSEE 2008-2010 TD/TV pour les sociétés françaises et PM-PF 60-64 pour les filiales africaines
- taux de revalorisation des salaires et taux d'actualisation :

	2012	2011
<b>Taux de valorisation des salaires</b>		
• Travail temporaire et recrutement	2,0 %	2,0 %
• Assistance aéroportuaire France	3,0 %	3,0 %
• Assistance aéroportuaire Congo	4,5 %	4,5 %
• Assistance aéroportuaire Afrique autres	3,0 %	3,0 %
• Autres services	2,5 %	2,0 %
<b>Taux d'actualisation (iBoox Corporate AA 10+)</b>	<b>2,75 %</b>	<b>4,75 %</b>

En l'absence d'actifs couvrant les engagements, la provision comptabilisée est égale à la valeur actuelle de l'engagement. La provision au bilan a évolué de la manière suivante au cours des deux exercices présentés :

En milliers d'euros	2012	2011
• Obligation au début de la période	7 974	6 392
• Coût des services rendus au cours de la période	657	611
• Charge d'intérêts	365	291
• Ecart actuariels découlant de changements d'hypothèses démographiques	5	47
• Ecart actuariels découlant de changement d'hypothèses financières	2 195	(398)
• Ecart actuariels liés à l'expérience	476	441
• Coût des services passés	(82)	737
• Profits sur liquidation	(107)	(117)
• Cotisations de l'employeur	(446)	(29)
<b>Obligation à la fin de la période</b>	<b>11 037</b>	<b>7 974</b>
<i>Dont France</i>	<i>10 587</i>	<i>7 599</i>
<i>Dont Afrique</i>	<i>450</i>	<i>375</i>

Les principales sensibilités du calcul de cet engagement social aux hypothèses fixées sont les suivantes :

- avec un taux d'actualisation de 2,5 % l'engagement est de 11,4 M€ contre 10,7 M€ à 3 %
- l'augmentation du taux de turnover de 1 % ferait passer l'engagement à 10,4 M€
- tandis que l'augmentation du taux de revalorisation des salaires de 1 % ferait évoluer l'engagement à 12,5 M€.

Les cotisations suivantes sont attendues au cours des prochains exercices :

En milliers d'euros	2012	2011
• N+1	679	594
• N+2 à N+5	1 506	1 829
• N+6 à N+10	4 716	3 960
<b>Total cotisations attendues de N+1 à N+10</b>	<b>6 901</b>	<b>6 383</b>

#### 4.6.1.2. Régimes à cotisations définies

Le montant versé au titre des régimes à cotisations définies (part patronale) s'élève pour l'ensemble des salariés (permanents et intérimaires délégués) sur l'exercice 2012 à 115 720 K€.

#### 4.6.1.3. Autres avantages du personnel

Les autres avantages du personnel sont non significatifs.

#### 4.6.2. Provisions pour autres passifs

En milliers d'euros	31.12.2011	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	Reclasse-ments et change	31.12.2012
• Provisions pour litiges	3 059	614	(745)	(544)	(1)	2 383
• Autres provisions	2 049	1 398	(1 033)	(377)		2 038
<b>Total</b>	<b>5 108</b>	<b>2 012</b>	<b>(1 778)</b>	<b>(921)</b>	<b>(0)</b>	<b>4 420</b>

En milliers d'euros	31.12.2010	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	Reclasse-ments et change	31.12.2011
• Provisions pour litiges	3 784	984	(795)	(915)	1	3 059
• Autres provisions	1 887	1 186	(304)	(720)		2 049
<b>Total</b>	<b>5 670</b>	<b>2 171</b>	<b>(1 099)</b>	<b>(1 635)</b>	<b>1</b>	<b>5 108</b>

Les provisions pour litiges concernent principalement des risques prud'homaux. L'estimation du risque est effectuée en tenant compte de la nature du litige, de la connaissance de la résolution de litiges passés et de la Jurisprudence en cours. Les autres provisions concernent divers risques commerciaux, sociaux et fiscaux.

## 4.7. Passifs financiers

### 4.7.1. Catégories de passifs financiers

En milliers d'euros	31.12.2012			31.12.2011
	Non courant	Courant	Total	Total
• Emprunts	31 913	27 071	58 984	52 489
• Découverts bancaires et assimilés		21 510	21 510	23 473
• Dettes fournisseurs		26 071	26 071	25 888
• Dettes fiscales et sociales		235 541	235 541	259 776
• Dettes d'impôt exigible		1 560	1 560	5 320
• Autres dettes		12 355	12 355	12 954
<b>Total</b>	<b>31 913</b>	<b>324 108</b>	<b>356 021</b>	<b>379 899</b>

Le coût amorti de ces éléments est proche de la juste valeur.

### 4.7.2. Emprunts et découverts bancaires

#### 4.7.2.1. Endettement financier brut

*Analyse des dettes financières par nature et par échéance*

En milliers d'euros	Titrisation	Participation des salariés aux résultats	Crédits baux	Emprunts	Total
<b>Valeurs au 31.12.2011</b>					
• A moins d'un an		25 090	1 135	27	26 252
• De un à cinq ans	7 510	256	596	17 568	25 930
• A plus de cinq ans				307	307
<b>Total 2011</b>	<b>7 510</b>	<b>25 346</b>	<b>1 731</b>	<b>17 901</b>	<b>52 489</b>
<b>Valeurs au 31.12.2012</b>					
• A moins d'un an		26 378	686	32	27 096
• De un à cinq ans		226	388	31 240	31 855
• A plus de cinq ans				33	33
<b>Total 2012</b>	<b>0</b>	<b>26 604</b>	<b>1 074</b>	<b>31 305</b>	<b>58 984</b>

#### Contrat de titrisation

En juin 2002, le Groupe a mis en place un programme de titrisation de créances commerciales, ce dernier a été renouvelé en janvier 2007 pour une période de 6 ans. Il n'a pas été renouvelé en 2012 et le financement a été remboursé par anticipation le 11 décembre 2012.

Le principe de ce financement est de céder les créances existantes à la clôture mensuelle précédant le rechargement à un véhicule de titrisation, lequel finance cette acquisition par l'émission de titres sur le marché tout en donnant aux cédants un mandat de recouvrement. Ainsi, la trésorerie liée aux encaissements relatifs aux créances cédées reste gérée par le Groupe. En conséquence, le Groupe cède au véhicule de titrisation, en garantie du bon reversement de cette trésorerie, les créances du mois en cours. Au 31 décembre 2011, ce montant s'élevait à 51,2 M€.

Cet engagement a été pris vis-à-vis d'Ester Finance titrisation pour la durée du contrat. Conformément à l'interprétation SIC 12, l'entité ad-hoc du véhicule de titrisation était externe et ne devait pas être consolidée par le Groupe.

Au 31 décembre 2011, le financement utilisé par le Groupe était de 7,5 M€ pour un montant de créances cédées à hauteur de 118,4 M€, ces créances étant conservées au bilan.

#### Option de rachat de 25 % restants du capital de PeopleLink

Le Groupe CRIT a acquis le 1<sup>er</sup> septembre 2011 75 % du capital de la société PeopleLink, acteur nord américain du travail temporaire et du recrutement basé à South Bend (Indiana) et dispose d'une option de rachat des 25 % restants du capital de cette filiale. Le prix d'exercice de l'option sera déterminé en fonction d'un multiple de l'EBITDA calculé selon le contrat d'acquisition.

Cette obligation contractuelle a donné lieu selon la norme IAS 32 à la comptabilisation d'une dette financière par la contrepartie des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère. Le Groupe a pris pour hypothèse un exercice de cette option dans les cinq ans.

Cette sortie future de trésorerie actualisée au taux de financement moyen du Groupe aux Etats-Unis soit 3.75% est de 18.9 M\$ au 31 décembre 2012 (soit 14.3 M€ au cours de clôture) contre 18,5 M\$ au 31 décembre 2011 (soit 14,3 M€ au cours de clôture).

Les variations de ce passif financier au titre de l'option de vente d'une participation ne donnant pas le contrôle ont été comptabilisées en résultat net selon IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation et IFRS 9 Instruments financiers. Ce traitement conforme au projet d'interprétation publié par l'IFRIC le 31 mai 2012 a conduit à la comptabilisation d'un montant de 391 K\$ soit 302 K€ en charges financières de l'exercice.

#### 4.7.2.2. Endettement financier net

L'endettement financier net du Groupe a évolué de la façon suivante durant l'exercice :

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011	Variation
• Emprunt partie non courante	31 913	26 237	5 675
• Emprunt partie courante	27 071	26 252	820
<i>Endettement financier brut</i>	<i>58 984</i>	<i>52 489</i>	<i>6 495</i>
• Trésorerie et équivalents de trésorerie	70 969	75 828	(4 858)
• Découverts	21 510	23 473	(1 963)
<i>Trésorerie nette</i>	<i>49 460</i>	<i>52 355</i>	<i>(2 895)</i>
<b>Endettement financier net</b>	<b>9 524</b>	<b>134</b>	<b>9 391</b>

La gestion de la trésorerie du Groupe est assurée par le biais de différents contrats de cash-pooling dont les positions à la clôture figurent soit en trésorerie et équivalents de trésorerie à l'actif du bilan soit en découverts bancaires au passif.

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
• Cash pooling - position active	13 367	11 580
• Cash pooling - position passive	(13 673)	(14 515)
<b>• Solde net des cash-pooling</b>	<b>(306)</b>	<b>(2 935)</b>

Les caractéristiques des principales sources de financement du Groupe sont les suivantes :

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011	Échéance	Couverture
• Titrisation	0	7 510	2012	Non
• Ligne de crédit Lake City Bank	9 817	3 134	12/01/14	Non
• Affacturage			N/A	Non

Le taux moyen de rémunération des différentes sources de financement du Groupe est pour l'essentiel basé sur l'EURIBOR et le LIBOR. Incluant la marge, le taux moyen est de l'ordre de 2 %.

Comme signalé précédemment, notre position vis-à-vis des organismes d'affacturage est ponctuellement débitrice en raison d'une absence de besoin de financement auprès de ces établissements.

**4.7.3. Passifs financiers courants****4.7.3.1. Dettes fiscales et sociales**

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
• Organismes sociaux	77 504	83 659
• Personnel	66 251	75 270
• Taxe sur la valeur ajoutée	61 097	69 583
• Etat, collectivités publiques et autres dettes	30 689	31 264
<b>Total</b>	<b>235 541</b>	<b>259 776</b>

**4.7.3.2. Autres dettes**

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
• Dettes diverses	11 699	11 941
• Produits constatés d'avance	655	1 013
<b>Total</b>	<b>12 355</b>	<b>12 954</b>

Les dettes diverses représentent pour l'essentiel des charges à payer ainsi que des avoirs à établir. L'ensemble de ces dettes a une échéance inférieure à un an.

**5 - Risques liés aux actifs et passifs financiers****5.1. Risque de change**

Hors ses nouvelles missions aux Etats-Unis, et compte tenu d'une activité essentiellement française ou en zone euro, le Groupe est peu exposé au risque de change.

L'acquisition de PeopleLink représentant en année pleine un chiffre d'affaires de près de 145 M\$ en 2012, soit 7,5 % du chiffre d'affaires total, expose de façon modérée le Groupe au risque de change, dans la mesure où les flux financiers avec la France seront principalement constitués par le remboursement d'un prêt actionnaire de 50,4 M\$ entre CRIT Corp et la société Groupe CRIT et le versement de dividendes.

**5.2. Risque de taux**

Une évolution de 1 point des taux d'intérêt aurait une incidence de 136 K€ sur la charge financière annuelle du Groupe.

**5.3. Risque de concentration et de crédit**

Il convient de noter que le risque de concentration est très faible dans la mesure où le portefeuille clients est diversifié. Le chiffre d'affaires réalisé avec un client externe ne dépasse jamais 5 % des ventes du Groupe. Il n'y a pas de ce fait de dépendance vis-à-vis de clients spécifiques.

En outre, les créances clients font l'objet d'une assurance crédit pour leur majorité à l'exception de certains grands comptes et de deux régions opérationnelles lesquelles représentent près de 21 % du chiffre d'affaires du pôle Intérim France.

L'âge des créances clients échues mais non dépréciées est analysé de la manière suivante :

En milliers d'euros	Actifs non dépréciés échus à la date de clôture (valeur nette)				Actifs dépréciés	Actifs non dépréciés non échus	Total (valeur nette)
	0-2 mois	2-4 mois	au-delà de 4 mois	Total			
31.12.2012	64 607	5 700	3 459	73 766	10 371	217 479	291 244
31.12.2011	60 401	4 680	4 257	69 338	9 552	251 435	320 773

**5.4. Risque de liquidité**

Le Groupe au 31.12.2012 est faiblement endetté et comptait un endettement de 9,5 M€ soit un gearing de 4,5 %.

Il a accès à des sources de financement court terme conséquentes à ce jour principalement des lignes d'affacturage d'un montant notionnel de l'ordre de 100 M€ lesquelles sont très peu utilisés au 31.12.2012.

En outre la filiale américaine PeopleLink dispose auprès d'une banque locale américaine, Lake City Bank d'une capacité de tirage de 22,9 M\$ qui est soumis à des covenants financiers relatifs d'une part à la couverture du service de la dette par la capacité d'autofinancement de la filiale et d'autre part à des capitaux propres suffisants de l'emprunteuse. Cette ligne de crédit utilisée à hauteur de 12,9 M\$ au 31 décembre 2012 fait l'objet d'une garantie financière de Groupe CRIT et de CRIT Corp pour 6 M\$ chacune.

Le Groupe est ainsi bien couvert face au risque de liquidité.

**5.5. Risque de contrepartie financière**

Le Groupe est exposé au risque de contrepartie financière lorsqu'il intervient sur les marchés financiers notamment pour la gestion de sa trésorerie. Il limite ce risque en s'engageant uniquement avec des banques commerciales bénéficiant de notes de crédit élevées et en évitant une trop grande concentration des opérations de marché sur un nombre restreint d'établissements financiers. C'est ainsi que le montant de trésorerie nette de 49,5 M€ est réparti sur l'ensemble de ces établissements.

**6 - Notes sur le compte de résultat consolidé****6.1. Autres produits et charges opérationnels**

En milliers d'euros	2012	2011
Autres produits opérationnels	0	0
• Coûts d'acquisition directs	(157)	(897)
• Dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés liés aux acquisitions	(1 193)	(327)
• Dépréciation goodwill	(5 114)	
Autres charges opérationnelles	(6 464)	(1 224)

**6.2. Coût de l'endettement financier net**

En milliers d'euros	2012	2011
• Gains de change	43	3 305
• Intérêts financiers	320	364
• Autres produits financiers	465	130
Produits financiers	829	3 799
• Frais financiers sur participation des salariés	(779)	(810)
• Frais financiers sur emprunts et découverts bancaires	(940)	(819)
• Pertes de change	(860)	(9)
• Autres charges financières	(994)	(502)
Charges financières	(3 574)	(2 140)
Coût de l'endettement financier net	(2 745)	1 659

Du fait de la mise en place d'un financement en dollars US de 50,4 M\$ entre les sociétés CRIT Corp et Groupe CRIT, le résultat de change enregistre l'impact non cash de l'évolution du dollar contre l'euro soit une perte de 0,8 M€ en 2012 contre un gain de 3,2 M€ en 2011.

**6.3. Charge d'impôt sur le résultat****6.3.1. Charge d'impôt nette**

En milliers d'euros	2012	2011
• Impôt courant	(24 823)	(28 610)
• Impôt différé	323	363
<b>Charge d'impôt nette</b>	<b>(24 500)</b>	<b>(28 247)</b>

Le rapprochement entre l'impôt théorique ressortant du taux d'imposition moyen et le montant réel de l'impôt sur les résultats se présente comme suit :

En milliers d'euros	2012	2011
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>37 914</b>	<b>49 887</b>
• Taux d'impôt en France	36,1 %	36,1 %
<b>Impôt théorique</b>	<b>13 687</b>	<b>18 009</b>
• Incidences :		
. de la dépréciation du goodwill (non déductible)	1 846	
. des différences permanentes	250	236
. du différentiel de taux des pays étrangers	54	(64)
. des pertes fiscales non reconnues	199	3
. de l'utilisation des pertes fiscales non reconnues ou exonération	(2 460)	(1 557)
. CVAE	10 920	11 932
. Autres	4	(313)
<b>Total des incidences</b>	<b>10 813</b>	<b>10 237</b>
<b>Charge d'impôt du groupe</b>	<b>24 500</b>	<b>28 247</b>
<b>Taux apparent</b>	<b>64,6 %</b>	<b>56,7 %</b>

**6.3.2. Impôts différés par nature**

En milliers d'euros	Impôts différés actifs sur ind.départ en retraite	Impôts différés passifs sur location financement	Impôts différés actifs sur autres décalages temporaires	Total
<b>Valeur brute au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	<b>2 106</b>	<b>(1 616)</b>	<b>2 891</b>	<b>3 381</b>
• Ecart de conversion			50	50
• Impact sur le résultat	490	244	(368)	367
• Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	20			20
• Variation de périmètre			716	716
<b>Valeur à la clôture de l'exercice 2011</b>	<b>2 616</b>	<b>(1 372)</b>	<b>3 289</b>	<b>4 534</b>
<b>Valeur brute au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	<b>2 616</b>	<b>(1 372)</b>	<b>3 289</b>	<b>4 534</b>
• Ecart de conversion			(8)	(8)
• Impact sur le résultat	132	322	(131)	323
• Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	896			896
• Reclassement	1	1	(39)	(37)
<b>Valeur à la clôture de l'exercice 2012</b>	<b>3 645</b>	<b>(1 049)</b>	<b>3 111</b>	<b>5 708</b>

Les impôts différés actifs comprennent 1,7 M€ d'actifs d'impôt sur les pertes fiscales espagnoles qui devraient être utilisés à moyen terme par imputation sur les bénéfices futurs de ces entités comme le montre le plan d'affaires utilisé pour l'impairment test du goodwill Intérim Espagne (note 4.1).

## 7 - Information sectorielle

### 7.1. Chiffre d'affaires par secteurs opérationnels

En milliers d'euros	2012	2011
• Travail temporaire et recrutement	1 238 429	1 275 800
• Assistance aéroportuaire	197 279	185 347
• Autres services	72 144	69 062
• Eliminations inter-activités	(17 790)	(17 773)
<b>Total</b>	<b>1 490 062</b>	<b>1 512 437</b>

### 7.2. Résultat opérationnel courant par secteurs opérationnels

En milliers d'euros	2012	2011
• Travail temporaire et recrutement	40 919	42 452
• Assistance aéroportuaire	5 282	5 079
• Autres services	922	1 921
<b>Total</b>	<b>47 123</b>	<b>49 452</b>

### 7.3. Résultat opérationnel par secteurs opérationnels

En milliers d'euros	2012	2011
• Travail temporaire et recrutement	34 455	41 228
• Assistance aéroportuaire	5 282	5 079
• Autres services	922	1 921
<b>Total</b>	<b>40 658</b>	<b>48 228</b>

### 7.4. Autres informations par secteurs opérationnels

En milliers d'euros	Travail temporaire et recrutement	Assistance aéroportuaire	Autres services	Non affecté	Total
<b>Exercice 2011</b>					
• Dotations nettes aux amortissements	936	5 727	713	-	7 376
• Dotations nettes aux provisions	2 198	1 070	(59)	-	3 209
• Actifs	331 664	61 726	122 769	80 415	596 574
• Passifs	172 594	49 996	94 430	75 962	392 981
• Acquisitions d'immobilisations	3 066	4 460	877	(1 819)	6 584
<b>Exercice 2012</b>					
• Dotations nettes aux amortissements	1 030	5 746	440	-	7 216
• Dotations nettes aux provisions	2 037	742	648	-	3 427
• Actifs	317 049	57 585	125 104	81 764	581 502
• Passifs	231 972	54 889	2 564	82 054	371 479
• Acquisitions d'immobilisations	7 280	7 957	3 742	(4 714)	14 264

Les actifs et passifs non affectés correspondent aux actifs et passifs liés au financement et ceux liés à l'impôt sur le résultat.

**7.5. Autres informations****7.5.1. Chiffre d'affaires par zones géographiques**

En milliers d'euros	2012	2011
• France	1 255 935	1 359 768
• Etats-Unis	112 166	35 428
• Espagne	48 368	53 347
• Autres	73 593	63 894
<b>Total</b>	<b>1 490 062</b>	<b>1 512 437</b>

**7.5.2. Actifs non courants par zones géographiques**

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
• France	120 403	116 123
• Etats-Unis	59 552	45 002
• Espagne	2 231	7 306
• Autres	8 313	8 300
<b>Total</b>	<b>190 499</b>	<b>176 731</b>

**8 - Notes sur le tableau des flux de trésorerie consolidés**

La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, est constituée de la trésorerie et équivalents de trésorerie déduction faite des découverts bancaires.

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
• Trésorerie et équivalents de trésorerie	70 969	75 828
• Découverts bancaires	21 510	23 473
<b>Trésorerie nette</b>	<b>49 460</b>	<b>52 355</b>

La variation de trésorerie nette de l'exercice tient notamment compte de l'opération d'acquisition d'actifs aux Etats-Unis soit 8,8 M€, hors cet impact la trésorerie nette dégagée sur l'exercice serait de 5,9 M€ contre 7,5 M€ en 2011 (hors impact des acquisitions américaines également).

Les principaux points à souligner sont :

- La baisse limitée de la capacité d'autofinancement à 53,7 M€ contre 60,4 M€ en 2011,
- Une baisse du besoin en fonds de roulement de 4,9 M€ en période de baisse de chiffre d'affaires,
- Une augmentation des impôts versés liée à l'augmentation des acomptes d'IS
- Des investissements en fort accroissement de 12,3 M€ contre 6 M€ en 2011, accroissement relatif à l'Aéroportuaire et au siège.

**8.1. Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles**

En milliers d'euros	2012	2011
<b>Dotations aux amortissements / dépréciation</b>		
• sur immobilisations incorporelles	1 721	777
• sur immobilisations corporelles	6 666	6 926
• sur goodwill	5 114	
<b>Total des dotations aux amortissements</b>	<b>13 502</b>	<b>7 703</b>

**8.2. Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité**

En milliers d'euros	2012	2011
• Stocks	(558)	(481)
• Clients et comptes rattachés nets	29 144	(15 112)
• Créances sur l'état et les organismes sociaux	811	83
• Charges constatées d'avance	612	(224)
• Autres tiers actifs nets	(1 344)	(938)
• Dettes fournisseurs	198	(1 577)
• Dettes fiscales et sociales	(24 098)	14 899
• Autres dettes	146	(2 190)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>4 909</b>	<b>(5 541)</b>

Les variations les plus notables en 2012 sont celles des créances clients et des dettes fiscales et sociales, en période de baisse de l'activité.

**8.3. Remboursement d'emprunts**

En milliers d'euros	2012	2011
• Titrisation	(7 510)	
• Prêt à moyen terme	(190)	(58)
• Crédits-bails	(1 140)	(1 918)
• Autres	(961)	(3 680)
<b>Total</b>	<b>(9 801)</b>	<b>(5 656)</b>

**9 - Engagements hors bilan****9.1. Engagements hors bilan liés au financement de la société non demandés spécifiquement par IFRS 7****9.1.1. Engagements donnés**

En milliers d'euros	Principales caractéristiques	Echéance	31.12.2012	31.12.2011
<b>Garanties financières</b>				
• Caution donnée par Groupe CRIT au Crédit du Maroc pour CRIT Maroc	Garantie financière de la mère à sa filiale	Illimité	1 389	1 392
• Caution donnée par Groupe CRIT à la Société Générale pour CRIT España	Garantie financière de la mère à sa filiale	Illimité	1 000	1 000
• Garantie financière de Groupe CRIT à la Société Générale pour CRIT Tunisie	Garantie financière de la mère à sa filiale	30.11.2013	44	46
• Garantie financière de Groupe CRIT à la Société Générale pour CRIT RH	Garantie financière de la mère à sa filiale	30.11.2013	44	46
• Garantie financière de Groupe CRIT à Lake Bank City pour PeopleLink	Garantie financière de la mère à sa filiale	Illimité	4 548	4 637
• Garantie financière de CRIT Corp à Lake Bank City pour PeopleLink	Garantie financière de la mère à sa filiale	Illimité	4 548	4 637

## 9.1.2. Engagements reçus

En milliers d'euros	Principales caractéristiques	Echéance	31.12.2011	31.12.2010
<b>Engagements liés au financement non demandés spécifiquement par IFRS 7</b>				
• Contrat de titrisation <sup>(1)</sup>	Capacité maximum de tirage			75 000
• Contrat d'affacturage Crédit Agricole	Capacité maximum de tirage	01.01.2013	80 000	80 000
• Contrat d'affacturage GE Factofrance	Capacité maximum de tirage	Illimité	17 995	27 458

<sup>(1)</sup> Comme indiqué en note 4.6.2.1 le contrat de titrisation n'a pas été renouvelé en 2012 et le financement a été remboursé par anticipation le 11 décembre 2012.

## 9.2. Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles de la société

## 9.2.1. Engagements donnés

En milliers d'euros	Principales caractéristiques	Echéance	31.12.2012	31.12.2011
<b>Garantie financière</b>				
• Contre-garantie de Groupe CRIT à BNP Paribas pour PeopleLink	Garantie d'une police d'assurance	05.12.2013	4 066	
<b>Instruments financiers conclus en vue de la livraison d'un élément non financier</b>				
• Engagement d'achat de GEH à divers fournisseurs	Engagement d'achat ferme d'uniformes		553	
<b>Cautions données</b>				
• Garantie de bonne fin de Groupe CRIT à Maser envers Renault	Caution de la mère à sa filiale pour l'exécution du marché	31.05.2012		130
<b>Contrats de location simple</b>				
• Obligations en matière de location simple immobilière	Engagements de paiements futurs		10 568	11 423
		< 1 an	6 537	6 613
		de 2 à 5 ans	4 031	4 809
• Obligations en matière de location simple mobilière	Engagements de paiements futurs		3 818	3 963
		< 1 an	2 537	2 038
		de 2 à 5 ans	1 282	1 925

L'ensemble des loyers réglés au titre de l'exercice 2012 s'élève à 26 932 K€ contre 24 263 K€ en 2011.

## 9.2.2. Engagements reçus

En milliers d'euros	Principales caractéristiques	Echéance	31.12.2012	31.12.2011
<b>Garantie financière</b>				
• Garantie financière de BNP Paribas à Arch Insurance Company pour PeopleLink	Garantie d'une police d'assurance	05.12.2013	4 066	
<b>Garanties à première demande</b>				
• Garantie à première demande de Crédit Lyonnais à Aéroport de Paris pour les filiales Aéroportuaire France	Garantie de baux civils	2013 à 2019	926	
• Garantie à première demande de Société Générale en faveur de GEH	Garantie d'appel d'offres	22.03.2013	457	
<b>Cautions reçues</b>				
• Cautions de la Société Générale en faveur de CRIT SAS <sup>(1)</sup>	Garantie financière des activités de travail temporaire (article L 1251-49 et R 1251-11 à R 1251-31 du Code du Travail)	30.06.2013	73 560	63 500
• Cautions du Crédit Lyonnais en faveur de Les Compagnons, Les Volants, AB Intérim <sup>(1)</sup>	Garantie financière des activités de travail temporaire (article L 1251-49 et R 1251-11 à R 1251-31 du Code du Travail)	30.06.2013	18 090	16 690
• Cautions solidaire de la Société Générale à Groupe Europe Handling <sup>(2)</sup>	Garantie de la demande de sursis de paiement de créance contestée (Article 348 du Code des Douanes)			864

<sup>(1)</sup> Les garanties financières consenties par les banques en faveur des sociétés CRIT SAS, AB INTERIM, LES COMPAGNONS et LES VOLANTS dans le cadre de leurs activités de travail temporaire et en application des dispositions de l'article L 1251-49 et R 1251-11 à R 1251-31 du Code du Travail ont une durée limitée d'une année et sont renouvelables chaque année.

<sup>(2)</sup> La mainlevée de cette caution solidaire a eu lieu le 23 février 2012.

## 10 - Autres informations

## 10.1. Résultat par action

	2012	2011
• Résultat revenant aux actionnaires de la société (milliers d'euros)	9 905	19 930
• Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	11 105	11 117
• Résultat de base et dilué par action (€ par action)	0,89	1,79

En l'absence d'instruments dilutifs de capitaux propres, le résultat de base est égal au résultat dilué.

## 10.2. Dividende par action

	2012	2011
• Dividende revenant aux actionnaires de la Société (milliers d'euros)	2 588	2 475
• Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	11 105	11 117
• Dividende par action (€ par action)	0,23	0,22

Le nombre total d'actions est de 11 250 000 d'une valeur nominale de 0,36 € par action. Toutes les actions sont entièrement libérées. Aucune action ne dispose d'un droit préférentiel quant au versement de dividendes.

Le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2012 est de 11 103 989.

Un dividende de 0,23 € par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, représentant une distribution totale de 2 587 500 €, sera proposé lors de l'Assemblée Générale des actionnaires prévue le 21 juin 2013.

**10.3. Informations sur les parties liées**

Selon la norme IAS 24, une partie liée est une personne ou une entité qui est liée à l'entité présentant ses états financiers. Toutes les opérations commerciales conclues avec les entités non consolidées sont effectuées dans des conditions normales d'activité du marché.

**10.3.1. Rémunérations des mandataires sociaux**

Les rémunérations attribuées par le Groupe aux principaux dirigeants - Président Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués - s'élèvent en 2012 à 542 milliers d'euros comme en 2011. Aucun avantage postérieur à l'emploi ni de prêt aux dirigeants n'a été octroyé.

**10.3.2. Autres parties liées**

Les transactions avec les autres parties liées sont principalement :

- des locations consenties aux conditions de marché par des SCI, dont la gérance est assurée par Claude GUEDJ ou Nathalie JAQUI, administrateurs et dont les administrateurs de la société Groupe CRIT sont tous associés,
- des ventes facturées par le Groupe aux sociétés consolidées par mise en équivalence.

En milliers d'euros	2012	2011
<b>Locations facturées au Groupe par des SCI</b>		
• SCI LES ARCHES DE CLICHY	203	229
• SCI LA PIERRE DE CLICHY	143	128
• SCI HUGO MOREL	70	63
• SCI LA PIERRE D'AUDINCOURT (DU HAVRE)	15	30
• SCI LA PIERRE LUTTERBACH	18	15
• SCI LA PIERRE DE SAINT DENIS	17	16
• SCI LA PIERRE DE SENS	15	14
• SCI LA PIERRE DE ROUEN	16	14
• SCI LA PIERRE DE MELUN	16	14
• SCI LA PIERRE DE TOULON	16	19
• SCI LA PIERRE D'AUBAGNE	13	13
• SCI LA PIERRE CHATEAUROUX	10	9
• SCI LA PIERRE D'AUXERRE	10	9
• SCI LA PIERRE DE QUIMPER	9	8
	<b>571</b>	<b>544</b>
<b>Engagements en matière de location simple immobilière (paiements futurs de loyers)</b>	<b>1 118</b>	<b>1 963</b>
<i>&lt; 1 an</i>	677	990
<i>de 2 à 5 ans</i>	441	973
<b>Ventes facturées par le Groupe</b>		
• HANDLING PARTNER GABON	531	675
	<b>531</b>	<b>675</b>
<b>Comptes clients et courants débiteurs</b>		
• HANDLING PARTNER GABON	37	157
• SCCV 50 AV. DE LA PORTE DE VILLIERS	121	110
• SCCV LES CHARMES	155	
	<b>312</b>	<b>267</b>

Les informations financières résumées des sociétés mises en équivalence sont d'autre part les suivantes :

En milliers d'euros	Handling Partner Gabon	Ovid	SCCV Les Charmes	SCCV 50 Av. Porte de Villiers
• Actif immobilisé	784	30		
• Actif circulant	3 746	1 871	302	332
• Capitaux propres	2 506	(259)	(12)	1
• Dettes	2 025	2 160	314	331
<b>Total Bilan</b>	<b>4 530</b>	<b>1 901</b>	<b>302</b>	<b>332</b>
• Chiffre d'affaires	7 560	2 559		
• Résultat net	831	(283)	(13)	

Enfin le Groupe CRIT n'est détenant par aucune société mère publiant des comptes IFRS disponibles pour le public.

#### 10.4. Evénements post clôture

Le Groupe a acquis le 1<sup>er</sup> février 2013 100 % du capital de la société Aria, concurrent local aéroportuaire sur l'aéroport de London City. Cette opération lui permet de devenir l'opérateur unique sur cette plateforme et de dégager des synergies de coûts. Le chiffre d'affaires de cette société est de 4 M€ en année pleine.

Ayant mis fin à son programme de titrisation le 11 décembre 2012, le Groupe a mis en place le 29 mars 2013 une ligne de financement de 60 M€ auprès de son pool de banques habituel. Cette ligne de financement d'une durée de 5 ans est remboursable in fine et à un taux de rémunération basé sur l'EURIBOR 3 mois.

Aucun autre événement post-clôture de nature à avoir une incidence significative sur les états financiers 2012 n'a été identifié entre la date de clôture et la date d'arrêt des comptes consolidés.

#### 10.5. Effectifs à la clôture

La répartition par métier de l'effectif permanent du Groupe à la clôture est la suivante :

	31.12.2012	31.12.2011
• Travail temporaire (salariés permanents)	1 864	1 824
• Assistance aéroportuaire	2 650	2 481
• Autres	658	646
<b>Total</b>	<b>5 172</b>	<b>4 951</b>

*Dont effectifs des sociétés mises en équivalence : 203 en 2012 contre 190 en 2011*

**10.6. Périmètre de consolidation**

Société	Siren	% d'intérêt		Méthode de consolidation
		31.12.2012	31.12.2011	
• GROUPE CRIT (Saint-Ouen)	622 045 383	Société mère		Intégration globale
<b>Travail temporaire et recrutement</b>				
• CRIT INTERIM (Saint-Ouen)	303 409 247	98,90	98,90	Intégration globale
• LES VOLANTS (Saint-Ouen)	301 938 817	98,83	98,83	Intégration globale
• LES COMPAGNONS (Paris)	309 979 631	95,00	95,00	Intégration globale
• AB INTERIM (Saint-Ouen)	642 009 583	95,00	95,00	Intégration globale
• CRIT (Paris)	451 329 908	99,65	99,65	Intégration globale
• PRESTINTER (Saint-Ouen)	334 077 138	95,00	95,00	Intégration globale
• PROPARTNER (Allemagne)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• CRIT INTERIM (Suisse)	NA	99,65	99,65	Intégration globale
• CRIT ESPANA (Espagne)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• CRIT CARTERA (Espagne)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• ADAPTALIA OUTSOURCING SL (Espagne)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• ADAPTALIA ESPECIALIDADES DE EXTERNALIZACION SL (Espagne)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• CRIT SEARCH (Espagne)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• CRIT HR (Irlande)	NA	95,00	95,00	Intégration globale
• CRIT MAROC (Maroc)	NA	98,67	98,67	Intégration globale
• C-SERVICES (Maroc)	NA	99,87	99,87	Intégration globale
• CRIT RH (Tunisie)	NA	94,67	94,67	Intégration globale
• CRIT TUNISIE (Tunisie)	NA	94,67	94,67	Intégration globale
• CRIT CORP (Etats-Unis)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• PEOPLELINK (Etats-Unis)	NA	75,00	75,00	Intégration globale
• SUSTAINED QUALITY (Etats-Unis)	NA	75,00	75,00	Intégration globale
• ARKEO (Etats-Unis)	NA	75,00	75,00	Intégration globale
<b>Assistance aéroportuaire</b>				
• PARIS CUSTOMERS ASSISTANCE (Tremblay en France)	502 637 960	99,84	99,84	Intégration globale
• CARGO GROUP <sup>(1)</sup>	789 719 887	99,84	-	Intégration globale
• ORLY CUSTOMER ASSISTANCE (Tremblay en France)	515 212 801	99,84	99,84	Intégration globale
• ORLY RAMP ASSISTANCE (Tremblay en France)	515 212 769	99,84	99,84	Intégration globale
• TERMINAL ONE ASSISTANCE (Tremblay en France)	515 212 785	99,84	99,84	Intégration globale
• RAMP TERMINAL ONE (Tremblay en France)	515 192 763	99,84	99,84	Intégration globale
• EURO SURETE (Tremblay en France)	399 370 386	95,00	95,00	Intégration globale
• AIRLINES GROUND SERVICES (Tremblay en France)	411 545 080	99,64	99,64	Intégration globale
• ASSISTANCE MATERIEL AVION (Tremblay en France)	410 080 600	99,68	99,68	Intégration globale
• EUROPE HANDLING MAINTENANCE (Tremblay en France)	404 398 281	99,68	99,68	Intégration globale
• EUROPE HANDLING ROISSY (Tremblay en France)	401 300 983	99,68	99,68	Intégration globale
• GROUPE EUROPE HANDLING (Tremblay en France)	401 144 274	99,84	99,84	Intégration globale

Société	Siren	% d'intérêt		Méthode de consolidation
		31.12.2012	31.12.2011	
• INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE L'AERIEN (Tremblay en France)	409 514 791	99,68	99,68	Intégration globale
• EUROPE HANDLING (Tremblay en France)	395 294 358	99,77	99,77	Intégration globale
• AWAC TECHNICS (Saint Ouen)	412 783 045	99,60	99,60	Intégration globale
• OVID (Tremblay en France) <sup>(2)</sup>	534 234 661	33,33	-	Mise en équivalence
• CONGOLAISE DE PRESTATIONS DE SERVICES - CPTS (Congo) <sup>(3)</sup>	NA	60,96	-	Intégration globale
• SKY PARTNER R.S. DOO. (Serbie) <sup>(4)</sup>	NA	47,92	-	Mise en équivalence
• AWAC TECHNICS MOROCCO (Maroc)	NA	99,60	99,60	Intégration globale
• CONGO HANDLING (Congo)	NA	60,90	60,90	Intégration globale
• HANDLING PARTNER GABON (Gabon)	NA	33,95	33,95	Mise en équivalence
• SKY HANDLING PARTNER SIERRA LEONE	NA	79,87	79,87	Intégration globale
• SKY HANDLING PARTNER (Irlande)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• SKY HANDLING PARTNER SHANNON (Irlande)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• SKY HANDLING PARTNER CORK (Irlande)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• SKY HANDLING PARTNER UK (Royaume Uni)	NA	89,86	89,86	Intégration globale
<b>Autres services</b>				
• OTESSA (Saint-Ouen)	552 118 101	99,00	99,00	Intégration globale
• CRIT CENTER (Saint-Ouen)	652 016 270	95,00	95,00	Intégration globale
• E.C.M. (Saint-Ouen)	732 050 034	99,00	99,00	Intégration globale
• ECM TEHNOLOGIE (Roumanie)	NA	99,00	99,00	Intégration globale
• MASER (Saint-Ouen)	732 050 026	99,94	99,94	Intégration globale
• CRIT IMMOBILIER (Saint-Ouen)	572 181 097	95,00	95,00	Intégration globale
• R.H.F. (Saint-Ouen)	343 168 399	95,00	95,00	Intégration globale
• ATIAC (Saint-Ouen)	690 500 871	50,00	50,00	Intégration globale
• RH EXTERNETT (Colombes)	489 466 474	100,00	100,00	Intégration globale
• SCI SARRE COLOMBES	381 038 496	99,66	99,66	Intégration globale
• SCI RUITZ LES MEURETS (Barlin)	310 728 258	90,00	90,00	Intégration globale
• SCI RIGAUD PREMILHAT (Bois Rigaud)	312 086 390	90,00	90,00	Intégration globale
• SCI MARCHE A MEAUX	384 360 962	99,00	99,00	Intégration globale
• SCI DE LA RUE DE CAMBRAI	403 899 818	99,66	99,66	Intégration globale
• SCI ALLEES MARINES	381 161 595	99,00	99,00	Intégration globale
• SCCV LES CHARMES	491 437 018	47,50	47,50	Mise en équivalence
• SCCV 50 AV PORTE DE VILLIERS	492 855 648	50,00	50,00	Mise en équivalence

<sup>(1)</sup> Société créée le 3 décembre 2012

<sup>(2)</sup> Société créée le 23 août 2011 ayant débuté son activité en 2012

<sup>(3)</sup> Société créée le 10 novembre 2011 ayant débuté son activité en 2012

<sup>(4)</sup> Société créée le 10 octobre 2012

Le Groupe n'a aucun engagement d'achat d'actions vis-à-vis de détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle.